CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E212243** **VALABLE JUSQU'AU** **16/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2024

Raison sociale : IGO PEINTURES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2025

Capital : 1 000

4C RUE D'EPINAL
57730 MACHEREN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SARRGUEMINES

Siret : 927 898 668 00011

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 476924700148

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J68114V3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J68114V3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 07 81 56 15 19 **Fax :**

Portable : 07 81 56 15 19

Responsabilité légale :
ELGOUCHI SAID PRÉSIDENT / ELGOUCHI SAID PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@igopeintures.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 114 576 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	4	17/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 13:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.